Grand Entremont

La nouvelle laiterie d'Orsières : information à la presse

Construction d'une nouvelle laiterie à Orsières : un projet inscrit dans le PDR Grand Entremont

Le projet de développement régional du Grand Entremont (PDR Grand Entremont) 2017-2023 a été approuvé par le Grand Conseil le 8 juin 2017 et a fait l'objet de la convention cadre signée le 1er septembre 2017 par l'OFAG, le canton du Valais et l'APAGE (Association de promotion de l'agriculture du Grand Entremont).

Le projet partiel VS 7435.04 " Construction d'une fromagerie et d'une cave d'affinage" fait partie du catalogue des objets approuvés par le Grand Conseil et de la convention cadre du PDR Grand-Entremont.

Le projet permet de répondre à plusieurs attentes du PDR Grand Entremont :

- La création de valeur ajoutée
- L'amélioration des conditions de travail
- La création d'emploi
- La valorisation des produits locaux
- Le renforcement de l'image de l'agriculture
- La sensibilisation aux activités agricoles
- La participation à des enjeux environnementaux (eaux : traitement du petit lait par osmose inverse).

Grand Entremont

La Laiterie d'Orsières société coopérative

La Laiterie d'Orsières société coopérative, par son Président M. Benoît Tornay (+41 79 339 12 28), est porteuse du projet.

Membres du comité : 5 + 1 secrétaire-caissière hors comité
Coopérateurs : 22
Kg de lait : environ 1'400'000 kg

Les sociétés d'Orsières et de Somlaproz ont fusionné en 2017 dans la perspective de pouvoir construire une nouvelle laiterie dans le cadre du PDR. Les volumes de lait de Somlaproz étaient trop faibles pour garantir le maintien à moyen terme d'une laiterie à Somlaproz.

Pourquoi une nouvelle laiterie à Orsières ?

- La laiterie actuelle manque de place.
- Sa localisation actuelle au centre du village n'est pas idéale. La volonté de mieux se positionner le long de l'axe stratégique du Grand-St-Bernard s'est petit à petit imposée.
- La production laitière s'est renforcée avec la fusion des deux sociétés de laiterie. Aujourd'hui les perspectives de maintenir cette production laitière sont bonnes (stabilité de la production voire légère augmentation ces prochaines années).
- La volonté d'augmenter les ventes directes nécessitent d'adapter le volume de la cave (capacité prévue dans la nouvelle cave : 13'000 pièces) et de moderniser les conditions d'affinage (robot d'affinage et atmosphère contrôlée).

Le nouveau bâtiment

Architecte : Buache architectes SA à Romont

Bâtiment sur trois niveaux
Volume total: 7500 m^3

- Local de réception du lait
- Local de fabrication avec cuves, pompes et presses
- Cave d'affinage climatisée avec robot pour le soin des fromages
- Locaux de lavage, séchage et stockage des planchettes
- Chambres froides
- Magasin de vente des produits de la fromagerie et d'autres produits régionaux
- Bureau
- Espace visiteur à l'étage
- Locaux techniques (chaufferie, citernes à mazout, etc.)
- Vestiaire

La problématique du petit lait

La question de la gestion du petit lait (lactosérum) issu de la transformation du lait en fromages a donné lieu à de nombreuses réflexions. Ce petit lait ne peut en effet en aucun cas être évacué avec les eaux usées.

La société envisage d'installer un système de traitement du petit lait par osmose inverse. Ce système permet de recueillir les parties solides du petit lait, le lactosérum concentré, qui pourra être ensuite traité dans une station d'épuration.

Coûts

Le coût de la nouvelle laiterie et de son espace visiteurs se monte à plus de six millions de francs.

Ce coût est partiellement couvert par des contributions fédérales, cantonales et communales allouées dans le cadre du PDR Grand Entremont. Ces contributions représentent près de trois millions de francs. Elles sont calculées sur la base des taux de contributions fixés dans la convention cadre du PDR Grand Entremont du 1er septembre 2017

La société peut également compter sur un crédit d'investissement d'un million remboursable en 18 ans.

Les coûts résiduels sont financés partiellement par un emprunt bancaire, des fonds propres de la Coopérative, le bénéfice de la finale nationale des combats de reines 2018, un prêt numéraire auprès de la population et une participation espérée de l'Aide suisse aux montagnards (ASM).

Grand Entremont

Collaboration avec le service de l'agriculture

Les solutions, pertinentes et rationnelles, retenues par la coopérative ont été élaborées en collaboration avec le service de l'agriculture dont l'office des améliorations structurelles suit le projet. Cet office a secondé la société coopérative pour toutes les démarches qui ont précédé et suivi la mise à l'enquête du projet.

Production fromagère de la laiterie d'Orsières

- Raclette du Valais AOP- Orsières
- Fromage Mi-gras
- Vieux d'Orsières
- Tommes du Clocher
- Sérac
- Beurre
- Fondue 100% Orsières

Un projet à dimension agritouristique

En prévoyant un espace visiteurs, des panneaux d'information, un magasin où il sera possible de s'arrêter pour manger une raclette et acheter des produits régionaux, la future laiterie d'Orsières deviendra résolument un lieu agritouristique incontournable du Grand Entremont.

Ses producteurs, fiers de leur métier, se réjouissent que cet endroit soit une occasion pour la population locale, les touristes et les consommateurs de mieux comprendre leur métier et les enjeux de la fabrication du lait en fromage.

Grand Entremont

Les PDR : quelques rappels

Un PDR ; c'est quoi ?

Les projets de développement régionaux (PDR) sont des outils de développement régional axés sur l'agriculture qui doivent créer de la valeur ajoutée et des emplois dans le secteur agricole.

Les PDR favorisent la coopération entre les producteurs d'une même région, ainsi qu'entre l'agriculture et d'autres secteurs comme le tourisme et l'artisanat.

La base légale pour la mise en place de ces projets de développement régional (PDR) se trouve dans la *Loi sur l'agriculture* (notamment l'art. 93, al.1, lettre c).

Les PDR en Valais

- ➔ Le PDR val d'Hérens a été un projet pilote au niveau Suisse en 2009, finalisé en 2018.
- ➔ Trois PDR valaisans sont à ce jour en phase de réalisation : les PDR de Leuk, Illiez et Grand Entremont
- ➔ Cinq autres projets ont été initiés à Goms, Saasstal, Anniviers, Montana et Fully.

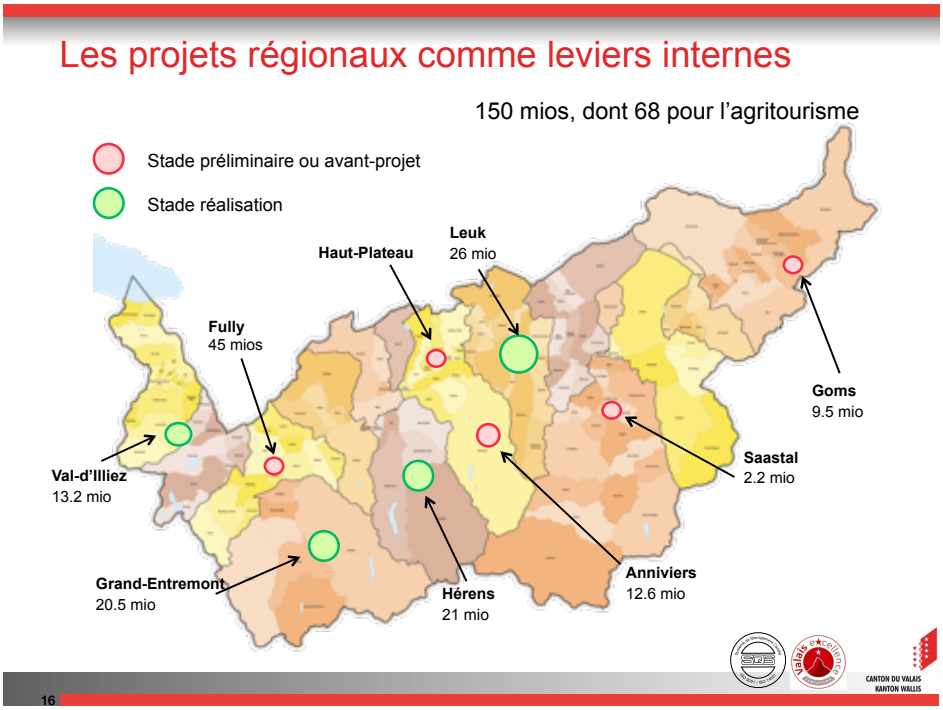

Grand Entremont

Le PDR Grand Entremont

Le PDR du Grand-Entremont s'étend sur six ans de 2018 à 2023. Il prévoit la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures liées à l'agriculture et à l'agritourisme, ainsi que la mise en place d'une identité visuelle et d'outils de promotion qui permettront de renforcer la commercialisation des produits agricoles des communes de Bagnes, Bovernier, Bourg St-Pierre, Liddes, Orsières, Sembrancher et Vollèges.

Ce projet d'intérêt public est porté par l'Association pour la promotion de l'agriculture du Grand-Entremont (APAGE) présidée par Magaly Jacquemettaz. Le financement de son enveloppe globale de 21 millions est soutenu à hauteur de 11 millions par la Confédération, l'Etat du Valais et les communes.

Objectifs du PDR Grand Entremont :

- Créer de la plus value dans toute la région
- Améliorer les infrastructures des filières de transformation des produits agricoles (projets dans les filières du lait, de la viande, du miel et des plantes médicinales et aromatiques)
- Développer la promotion et le marketing des produits agricoles, les valoriser dans une offre intégrée avec le tourisme
- Renforcer l'agritourisme et l'image de la région

Prochaine étape du PDR Grand Entremont : **inauguration** des nouvelles installations de séchage et de conditionnement de la **Coopérative Valplantes** à Sembrancher (**14 mai 2019, 17 :30**)